



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20<sup>e</sup> séance du mardi 20 mai 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Anouck Saugy : « Avenue Dapples : « Rue ludique » ou hypocrite ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :